

# Débat d'orientation budgétaire BP 2018

---

## OBJET DU DOB

---

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire en permettant aux élus d'être informés sur la situation économique et financière de la ville.

Le DOB doit intervenir 2 mois avant le vote du budget.

## Éléments de contexte

---

La préparation du budget 2018, quatrième budget de la majorité municipale issue des élections de mars 2014, doit permettre de poursuivre la mise en œuvre des engagements pris devant les Beauvillésois avec des chantiers importants :

- l'ouverture de la nouvelle crèche Raymonde Le Texier ;
- le lancement des études liées au Nouveau Projet de Renouvellement Urbain ;
- une sortie des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) ambitieuse ;
- la poursuite du nouveau restaurant scolaire Jean Jaurès ;
- le lancement de la rénovation de la maison de quartier Allende et des équipements associés ;
- le lancement de la réalisation de la maison des services ;
- l'achèvement du parking du parc des sports et des loisirs.

## Éléments de contexte

---

Les priorités du mandat seront confortées :

- L'éducation demeure un engagement fort et de nombreux efforts seront poursuivis afin de permettre aux jeunes Beauvillésois de disposer du socle de connaissance nécessaire à une prochaine réussite personnelle et professionnelle ;
- La propreté de la ville sera également au cœur de l'action municipale afin de garantir un espace de vie de qualité ;
- Par ailleurs, suite aux assises du sport les associations sportives de la ville seront confortées ;
- Un effort particulier sera également réalisé sur les activités d'été pour proposer aux familles de nos quartiers des séjours plus nombreux ;
- Les agents de la ville, qui sont au cœur de l'action publique ne seront pas oubliés puisque le chantier sur le nouveau régime indemnitaire s'achèvera en mars.

# Contenu du rapport d'orientation budgétaire

## A. Budget Ville

### I/ Une tendance fragile et incertaine sur le niveau des recettes de fonctionnement

- 1/ Une fiscalité qui n'augmentera pas malgré les réformes du gouvernement ...
- 2/ ... alors que les dotations seront maintenues pour 2018 mais conditionnées à moyen terme au respect de la « règle d'or ».
- 3/ Le poids relativement faible des autres recettes de fonctionnement.

### II/ Des dépenses de fonctionnement en légère augmentation compte tenu de l'ouverture de la nouvelle crèche

### III/ Un plan d'investissement ambitieux mais soutenable grâce à une gestion maîtrisée et active des recettes d'investissement

### IV/ La politique de gestion de la dette axée sur la stabilité des taux

### V/ La politique des ressources humaines

- 1/ La structure et l'évolution des effectifs du personnel
- 2/ Le régime indemnitaire
- 3/ Les orientations pour 2018 : priorité au temps de travail et aux projets de service

## B. Budget Assainissement

## C. Rapport égalité femme homme

# I / 1/ Vers une stabilisation de nos recettes fiscales

PRODUIT DES TAXES	CA2016	CA2017	BP2018	DIFFERENCES 2016/2017		DIFFERENCES 2017/2018	
				VALEUR	%	VALEUR	%
TAXE D'HABITATION (TH)	4 522 684 €	4 657 989 €	4 690 594 €	135 305 €	1,03%	32 605 €	0,02%
FONCIER BATI (TFPB)	4 556 547 €	4 617 197 €	4 649 517 €	60 650 €	1,01%	32 320 €	0,01%
FONCIER NON BATI (TFNPB)	60 881 €	69 476 €	69 962 €	8 595 €	1,14%	486 €	0,03%
TOTAL DU PRODUIT	9 140 112 €	9 344 662 €	9 410 074 €	204 550 €	1,02%	65 412 €	0,06%
ALLOCATIONS COMPENSATRICES	CA2016	CA2017	BP2018	VALEUR	%	VALEUR	%
TAXE D'HABITATION (TH)	417 861 €	527 583 €	501 899 €	109 722 €	1,26%	- 25 683 €	-0,13%
FONCIER BATI (TFPB)	307 552 €	240 845 €	269 036 €	66 707 €	0,78%	28 191 €	0,34%
FONCIER NON BATI (TFNPB)	3 309 €	3 074 €	3 526 €	235 €	0,93%	452 €	-0,10%
TOTAL DES ALLOCATIONS	728 722 €	771 502 €	774 462 €	42 780 €	1,06%	2 960 €	0,03%
TOTAL GENERAL	9 868 834 €	10 116 164 €	10 184 537 €	247 330 €	1,03%	68 373 €	0,09%

# I/1/ Les impacts de la réforme de la Taxe d'Habitation

<b>IMPACT DE LA REFORME DE LA TH A L'HORIZON 2020 SUR LES RECETTES DE LA VILLE</b>	
Nombre total minimal de foyers fiscaux dégrévés de TH à compter de 2020	12 081
Pourcentage de foyers fiscaux concernés par le dégrèvement sur le total de foyers imposés	78,46%
PRODUIT DE LA TH ATTENDU POUR 2017 (1259)	4 658 782 €
PERTE DE LA TH ESTIMEE POUR 2020	3 728 390 €
PRODUIT ESTIME DE LA TH POUR 2018 HORS ALLOCATION COMPENSATRICE	3 450 145 €
PRODUIT ESTIME DE LA TH POUR 2019 HORS ALLOCATION COMPENSATRICE	2 194 920 €
PRODUIT ESTIME DE LA TH POUR 2020 HORS ALLOCATION COMPENSATRICE	939 696 €

# I / 2 / Une évolution faible des dotations

- ▶ La DGF est proposée avec une légère baisse par rapport à 2017 (soit -33K€)
- ▶ Les outils de péréquation permettent à la ville de conserver un bon niveau de dotation notamment grâce à la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale. Pour rappel, Villiers-le-Bel est classée au 3<sup>ème</sup> rang DSU en 2016 au regard d'un indice synthétique de ressources et de charges comme le potentiel financier, le nombre de logements sociaux, le revenu moyen par habitant...)

## EVOLUTION DGF 2013-2018

Exercices	DGF 7411	Ecart N / N-1
2018	5 255 157,00 €	-0,63%
2017	5 288 250,00 €	-5,72%
2016	5 609 162,00 €	-11,45%
2015	6 334 540,00 €	-9,39%
2014	6 991 056,00 €	-2,58%

## EVOLUTION DSU 2013-2018

Exercices	DSU 74123	Ecart N / N-1
2018	11 742 000,00 €	5,00%
2017	11 183 272,00 €	9,56%
2016	10 207 811,00 €	11,85%
2015	9 126 478,00 €	14,75%
2014	7 953 258,00 €	5,10%



# II/ Une maîtrise des dépenses de fonctionnement

## EVOLUTION COMPARATIVE DES DEPENSES DE GESTION COURANTE ET DE LA MASSE SALARIALE SUR LA PERIODE 2014-2018

Exercice	CA section F	MASSE SALARIALE (total du 012)	% du 012 sur total section F	% augm annuelle de la masse salariale	GESTION COURANTE (total du 011)	% du 011 sur total section F	% augm annuelle des charges de gestion courante
2018 (BP)	41 615 157 €	24 139 810 €	58,01%	3,31%	10 366 303 €	24,91%	3,12%
2017	41 045 402 €	23 366 716 €	56,93%	3,74%	10 052 808 €	24,49%	13,33%
2016	39 747 557 €	22 524 399 €	56,67%	-0,76%	8 870 622 €	22,32%	1,25%
2015	50 080 352,65 €	22 695 816,09 €	45,32%	1,65%	8 761 532,87 €	17,49%	3,27%
2014	38 096 231,17 €	22 328 334,82 €	58,61%	5,06%	8 484 009,57 €	22,27%	3,26%

Du côté des dépenses courantes de fonctionnement, l'orientation prioritaire sera d'assurer une maîtrise de l'évolution de ces différents postes de charges pour consolider l'épargne qui finance, en partie, les dépenses d'équipement.

# Une maîtrise des dépenses de fonctionnement

**La gestion des services (chapitre 011) :** 24.91 % des dépenses qui concernent les charges générales : fluides, contrats de maintenance, honoraires... A la fin de l'année 2018, afin d'optimiser la gestion de cette enveloppe, une fonction d'acheteur sera créée et la mission de contrôle de gestion prendra une nouvelle importance.

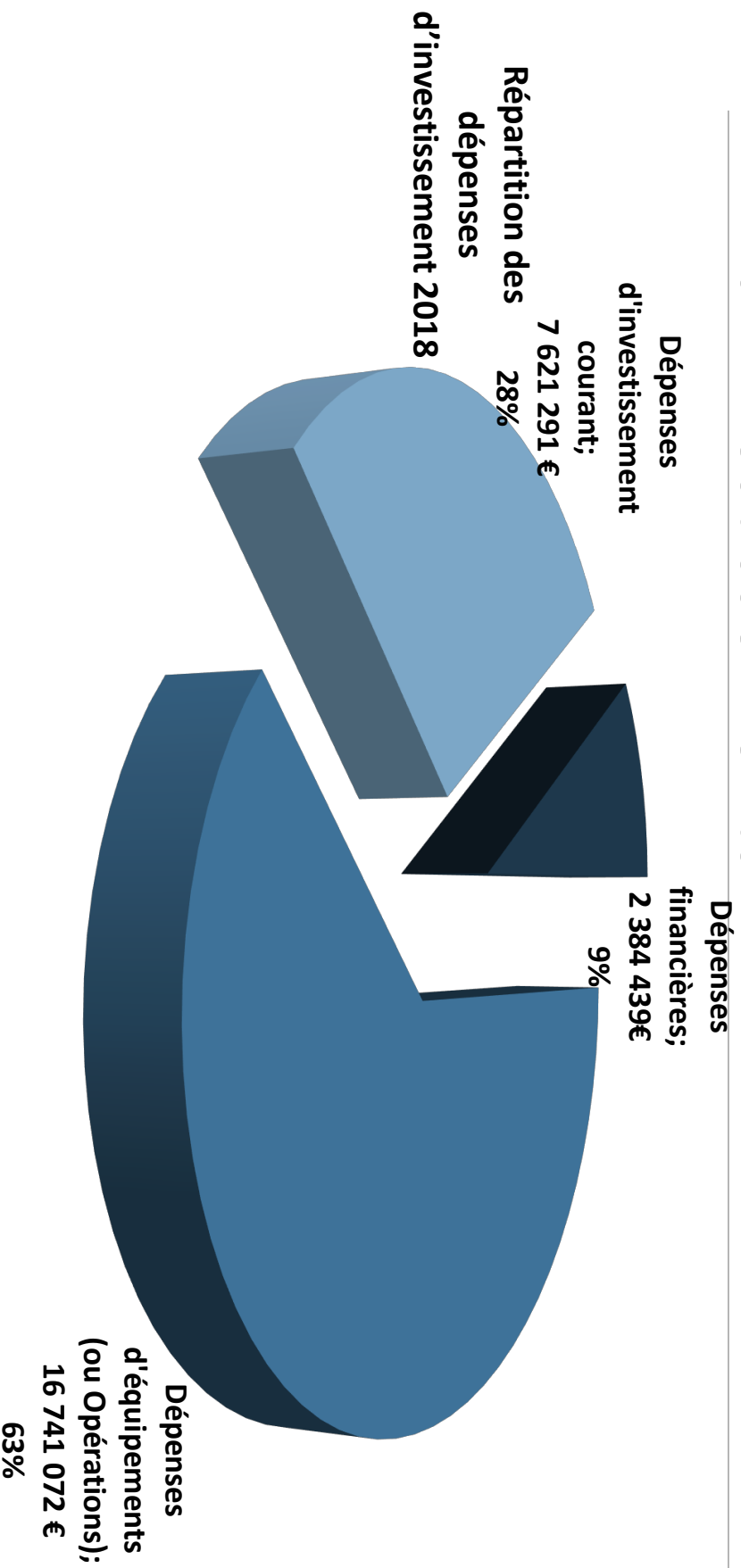
**La masse salariale (chapitre 012) :** 58,01 % des dépenses, elles intègrent outre les charges de personnel, les factures des prestataires extérieurs à la ville, soit essentiellement à Villiers le Bel, les prestations de nettoyage des locaux. Avec l'ouverture de la crèche Raymonde Le Texier et le Glissement Vieillesse Technicité, la masse salariale augmentera nettement en 2018 (+ 773 000 €).

**Les subventions :** 5,28 % des dépenses de fonctionnement mais qui ne représente pas l'exhaustivité du soutien municipal aux associations. Il conviendrait d'ajouter à cette somme l'ensemble des mises à disposition des équipements municipaux réalisé à titre gratuit que ce soit en maison de quartier, dans les gymnases ou bien encore l'espace Marcel Pagnol et la Maison Jacques Brel. 2018 sera marquée par un effort important réalisé au bénéfice des associations sportives (+ 50 000 € environ) suite aux assises du sport et aux engagements municipaux.

**Les frais financiers :** les intérêts de la dette à hauteur de 2.62% des dépenses de fonctionnement ;

**Les dotations aux amortissements :** 6,08% des dépenses de fonctionnement. Cette dépense, que l'on retrouve également pour le même montant en recettes d'investissement, traduit la prise en compte sur le plan comptable de la détérioration au fil du temps des immobilisations, telles que véhicules, mobiliers...

# III/ Un plan d'investissement ambitieux grâce à une gestion maîtrisée et active des recettes d'investissements



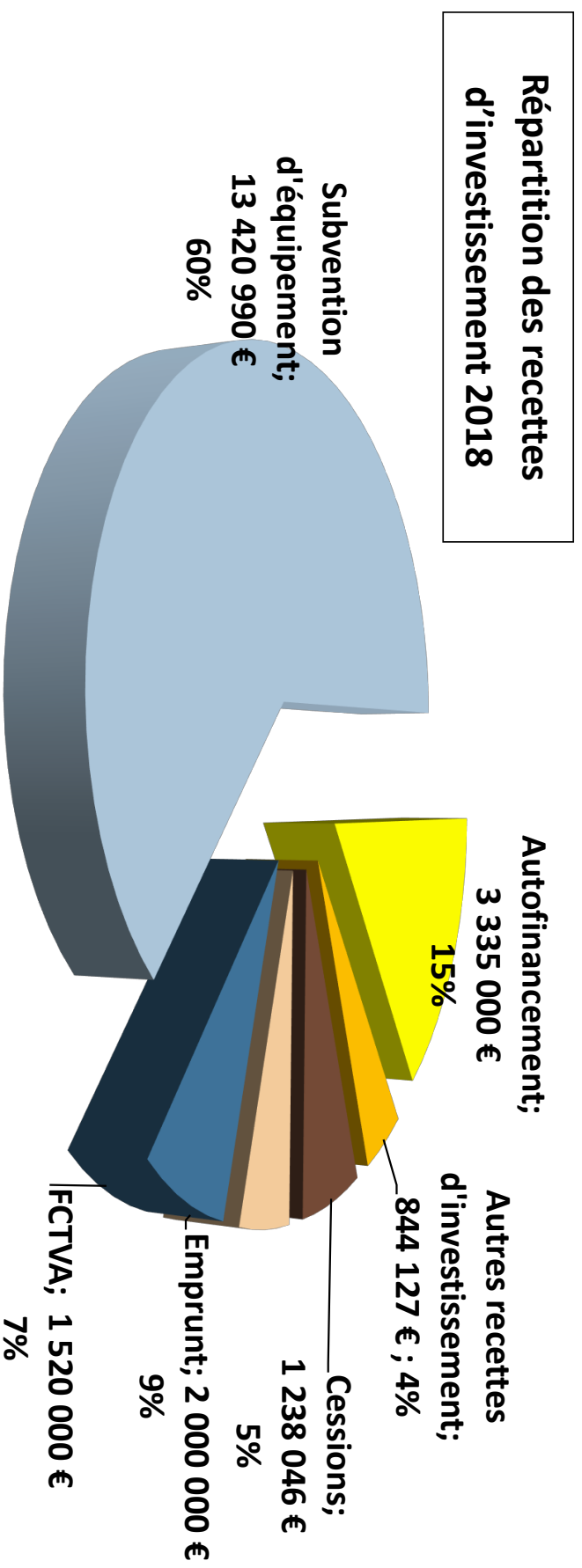
# Un plan d'investissement ambitieux grâce à une gestion maîtrisée et active des recettes d'investissements

2018 est marquée par la finalisation, la poursuite et le commencement de nombreux

travaux :

Libellé	Dépense BP2018	Recettes BP 2018	Charge net opération
ADAP DIVERS BATIMENTS	970 500,00 €		970 500,00 €
CERISAI E MQ ALLENDE - PMI	2 463 246,18 €	1 734 920,16 €	728 326,02 €
AMENAGEMENT HOTEL DE VILLE (accessibilité de la salle des mariages et façade Pasteur)	1 162 000,00 €	580 000,00 €	582 000,00 €
AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION DES ESPACES PUBLICS	961 000,00 €	500 000,00 €	461 000,00 €
AMENAGEMENT ENTREE parc des sports et des loisirs (Champ Bacon)	1 312 500,00 €	887 000,00 €	425 500,00 €
DIVERS ECOLES RESTAURATION	425 000,00 €	13 400,00 €	411 600,00 €
EGLISE SAINT DIDIER (toiture)	1 284 000,00 €	967 000,00 €	317 000,00 €
DEPLOIEMENT RESEAU INTER BATIMENT COMMUNAUX DEBITEX TELECOM : économie Budget Fonctionnement 60000€/an sur 15ans	316 000,00 €		316 000,00 €
VIDEOPROTECTION	708 000,00 €	591 200,00 €	139 200,00 €
TRANSFORMATION MATERIELLE GPHILPE (Maison des services)	1 127 413,95 €	1 233 523,20 €	-106 109,25 €
ANRU CERISAI E-EQUIPMT ACCUEIL JEUNES ENFANTS (Crèche Raymonde le Texier)	1 262 498,57 €	1 808 210,23 €	-545 711,66 € <sup>2</sup>

# Un plan d'investissement ambitieux grâce à une gestion maîtrisée et active des recettes d'investissements

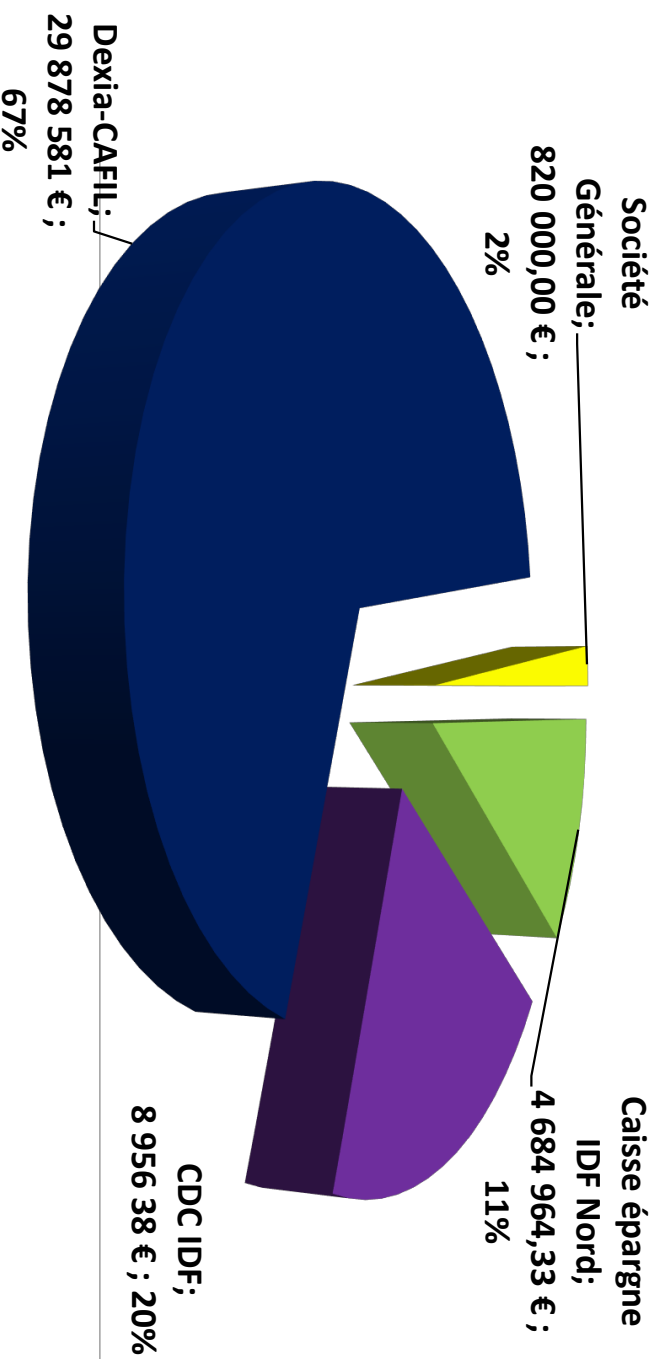


## IV/ La politique de gestion de la dette axée sur la stabilité

➤ L'ensemble de la dette de la ville est basé, soit sur un taux fixe, soit sur un taux variant en fonction du taux du livret A (actuellement 0,75%). Tous les emprunts sont donc classés 1A au regard de la Charte GISSLER, soit le degré le plus sécurisé selon une typologie des risques en fonction des taux et des indices sous-jacents de la dette souscrite.

➤ La ville mène une gestion dynamique de sa dette en s'efforçant d'optimiser les conditions de taux. Le taux d'intérêt moyen au 01/01/2018 est de 2,31%.

# La politique de gestion de la dette axée sur la stabilité et le désendettement



Taux d'endettement à la ville – 2014 à 2017				
31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016	31/12/2017	
75,12%	108,48%	85,72%	79,48%	

**Ratio encours/recettes réelles de fonctionnement = taux d'endettement**

- Les emprunteurs de la ville sont assez variés, même s'ils restent fortement détenus auprès de Dexia-CAFFIL

# IV/ La politique des ressources humaines

Remarque liminaire : image de la collectivité au 31/12

	2015	2017	Evolution 2015-2017
Fonctionnaires	458	439	-4,15%
Contractuels permanents	101	107	5,94%
Contractuels non permanents	100	78	-22%
<b>EFFECTIF TOTAL</b>	<b>659</b>	<b>624</b>	<b>-5,31%</b>

Entre 2015 et 2017, la baisse des postes permanents (13 postes au total) est principalement due à la vacance des postes au 31/12/2017, pour lesquels les procédures de recrutement sont en cours ou finalisées.

Le différentiel sur les non permanents est lié à un recalibrage sur les TAP.



# Orientations 2018 de la politique RH

---

Les projets de service

Finalisation de la refonte du régime indemnitaire

Politique active en matière de formation

La prévention au cœur des dispositifs RH avec un accent sur les Risques psychosociaux (RPS)

Un chantier sur le temps de travail

Accompagnement des services sur les réorganisations

## B. Budget Assainissement

# Le Budget annexe de l'assainissement 2018

---

Recettes de fonctionnement 2018 :

- ▶ Il est proposé de maintenir le prix au m<sup>3</sup> de la redevance communale d'assainissement à 0,60 € du m<sup>3</sup> comme en 2017. Concernant la recette attendue pour 2018, pour une consommation annuelle 1 300 000 m<sup>3</sup> d'eau : 820 000 €.
- ▶ Participation au raccordement à l'égout et participation au financement de l'assainissement : 38 000 €. A consolider d'ici le vote du budget.

Dépenses de fonctionnement 2018 :

- ▶ Travaux de maintenance : 450 000 €
- ▶ Dépenses liées aux dotations aux amortissements : 330 000 €

## Le Budget annexe de l'assainissement 2018

---

### Financement de la section d'investissement

- ▶ Fonds de compensation de la TVA : 110 000 €
- ▶ Emprunt : à hauteur maximale de 500 000 €
- ▶ Autofinancement : 567 000 €, comprenant le résultat excédentaire de la section d'investissement et les dotations aux amortissements.

Les dépenses d'équipements 2018 (travaux de gros entretien et création de réseaux) à hauteur de 950 000 €.

## C. Rapport égalité femme homme

# Rapport sur l'égalité femmes hommes

Données INSEE 2014

Portrait de territoire

Val d'Oise

Écart d'environ 10 points entre les femmes et les hommes tant dans l'activité que dans l'emploi

Villiers le Bel

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
<b>Ensemble</b>	<b>793 038</b>	<b>592 199</b>	<b>74,7</b>	<b>512 951</b>	<b>64,7</b>
15 à 24 ans	159 427	66 309	41,6	47 616	29,9
25 à 54 ans	495 182	446 347	90,1	394 286	79,6
55 à 64 ans	138 429	79 542	57,5	71 049	51,3
<b>Hommes</b>	<b>387 512</b>	<b>302 744</b>	<b>78,1</b>	<b>263 157</b>	<b>67,9</b>
15 à 24 ans	80 606	35 397	43,9	24 946	30,9
25 à 54 ans	240 083	226 206	94,2	201 566	84,0
55 à 64 ans	66 823	41 141	61,6	36 645	54,8
<b>Femmes</b>	<b>405 526</b>	<b>289 455</b>	<b>71,4</b>	<b>249 795</b>	<b>61,6</b>
15 à 24 ans	78 821	30 913	39,2	22 670	28,8
25 à 54 ans	255 099	220 141	86,3	192 720	75,5
55 à 64 ans	71 606	38 402	53,6	34 404	48,0

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
<b>Ensemble</b>	<b>17 670</b>	<b>12 072</b>	<b>68,3</b>	<b>9 607</b>	<b>54,4</b>
15 à 24 ans	3 879	1 561	40,2	1 001	25,8
25 à 54 ans	11 127	9 105	81,8	7 442	66,9
55 à 64 ans	2 664	1 406	52,8	1 165	43,7
<b>Hommes</b>	<b>8 674</b>	<b>6 417</b>	<b>74,0</b>	<b>5 187</b>	<b>59,8</b>
15 à 24 ans	1 907	823	43,2	519	27,2
25 à 54 ans	5 444	4 798	88,1	4 002	73,5
55 à 64 ans	1 324	796	60,1	666	50,3
<b>Femmes</b>	<b>8 996</b>	<b>5 655</b>	<b>62,9</b>	<b>4 420</b>	<b>49,1</b>
15 à 24 ans	1 972	738	37,4	482	24,4
25 à 54 ans	5 684	4 307	75,8	3 439	60,5
55 à 64 ans	1 340	610	45,5	499	37,3

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	2 098	1 367	65,1	66,4	63,9
6 à 10 ans	2 383	2 327	97,7	97,9	97,4
11 à 14 ans	1 656	1 620	97,8	98,3	97,4
15 à 17 ans	1 224	1 175	96,0	96,3	95,7
18 à 24 ans	2 655	1 288	48,5	45,5	51,5
25 à 29 ans	2 006	101	5,0	4,4	5,6
30 ans ou plus	14 660	253	1,7	1,5	1,9

	Ensemble	Hommes	Femmes
<b>Population non scolarisée de 15 ans ou plus</b>	<b>17 729</b>	<b>8 562</b>	<b>9 167</b>
<i>Part des titulaires en %</i>			
<i>d'un diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges ou DNB</i>	46,9	44,8	48,8
<i>d'un CAP ou d'un BEP</i>	18,9	21,3	16,7
<i>d'un baccalauréat (général, technologique, professionnel)</i>	17,4	17,1	17,7
<i>d'un diplôme de l'enseignement supérieur</i>	16,9	16,9	16,8

Taux de scolarisation égal entre les hommes et les femmes.

Part des femmes poursuivant des études supérieures importante que celle des hommes.

Par contre, pas de part plus importante des femmes obtenant un diplôme d'études supérieures.

Sur représentation des hommes dans l'obtention d'un CAP/BEP. Hypothèse : masculinisation de certaines filières.

# Rapport sur l'égalité femmes hommes

Données Villiers le Bel –  
Agents de la collectivité

	31/12/2016		31/12/2015		31/12/2014		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
Titulaires	A	16	18	21	16	20	17
	B	19	18	20	20	22	21
	C	239	107	269	112	291	115
Non tit Emplois Permanents	A	17	2	15	3	15	4
	B	5	4	8	3	17	3
	C	57	17	62	10	103	20
Global par exercice (hors emplois non permanents)	353	166	395	164	468	180	
Pourcentages	68%	32%	71%	29%	72%	28%	
Temps Partiel	A	3	0	2	0	1	0
	B	2	0	2	1	3	1
	C	22	0	24	1	27	1
Total des Temps Partiel par exercice	27	0	28	2	31	2	
Pourcentages	100%	0%	93%	7%	94%	6%	
Temps non complet - Tit	17	0	21	21	0	22	
Av d'Echelon	132	52	167	145	71	121	
Av de grades	A	3	1	0	0	2	2
	B	1	2	1	0	0	2
	C	31	19	50	29	15	5
Promotio n Interne	A	1	1	1	0	0	1
	B	2	0	0	0	0	0
	C	0	5	0	2	4	3
Emplois d'avenir	0	4	4	4	10	4	

## ➤ Une féminisation importante des emplois

Au 31 décembre 2016, les femmes représentent une grande part des effectifs permanents de la ville : plus de 68% (pour une moyenne de 60,6% dans la fonction publique et 44% dans le secteur privé)

## ➤ Une proportion qui varie fortement d'une catégorie e à l'autre.

62% pour la catégorie A  
52% pour la catégorie B  
70% pour la catégorie C

## ➤ Une proportion qui varie fortement d'une filière à l'autre.

78% pour la filière administrative  
55% pour la filière technique  
42.8 % pour la filière police municipale  
100% dans la filière sociale (éducateur/trices de jeunes enfants et ATSEM)  
100% dans la filière médico-sociale

## Bilan des actions conduites dans la conception, mise en œuvre et évaluations des politiques publiques en matière d'égalité femme homme

- ▶ **Permanence violences conjugales au CCAS** : permanences assurées par l'association Du Côté des Femmes mises en place au CCAS depuis 2016 suite à la recrudescences constatées des violences faites aux femmes
- ▶ **Prévention des violences faites aux femmes par le biais d'une étude réalisée par le cabinet COMPAS** dont une partie des préconisations est jointe au rapport et sera présentée en BM le 13/02
- ▶ **Création d'un pôle droits des femmes au sein de la Maison de la Justice et du Droit** (ouverture au 01/01/2018)
- ▶ **La poursuite du Projet d'Investissement d'Avenir (PIA) de la Ville de Villiers le Bel** : désignation en 2017 d'un AMO égalitaire (Genre et Ville) afin de rédiger des cahiers des charges à destination 1. des bailleurs pour le logement égalitaire 2. des aménageurs
- ▶ **Réalisation de projets favorisant l'appropriation des espaces publics** : au square des Clématites par exemple, avec la mise en place de pratique corporelle singulière et encadrée

## Rapport égalité femme homme - Perspectives

- ▶ **Tendre vers une ville exemplaire en recherchant l'égalité professionnelle, par la formation et la sensibilisation des agents ; par la création de données fiables genrées**
- ▶ **Lutter en faveur d'un égal accès aux droits des femmes et des hommes en intégrant l'égalité femme homme dans l'ensemble des politiques publiques locales, en poursuivant la lutte contre les stéréotypes de genre**
- ▶ **Accompagner les associations sur le volet égalité femme homme**